

RÉUNION EXTRAORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ
D'AGUANISH, TENUE LE LUNDI 27 MAI 2024, À 16h15, À
LA SALLE DE RÉUNION.

Présents :

Monsieur Léonard Labrie	Maire
Madame Francine Blais	Conseillère # 1
Monsieur Denis Rochette	Conseiller # 3
Monsieur Romuald Gallant	Conseiller # 4
Madame Nathalie Troquet-Marsh	Conseillère # 5

Absents :

Monsieur Éric Gallant	Conseiller # 2
Madame Noëline Gallant	Conseillère # 6

Assiste également à la séance:

Madame Monika Déraps, greffière-trésorière, ainsi que Madame Marlène Blais, directrice générale.

MOMENT DE RÉFLEXION

Monsieur Léonard Labrie, maire, demande un moment de réflexion avant le début de la séance.

VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

Les membres du conseil présents ayant quorum, la réunion est ouverte à 16h17.

RÉSOLUTION N°061-05-2024

ORDRE DU JOUR : ADOPTION

Après la lecture de l'ordre du jour;

***IL EST PROPOSÉ PAR madame Francine Blais, conseillère
APPUYÉ PAR monsieur Denis Rochette, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS***

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté comme suit :

- 1. Moment de réflexion;*
 - 2. Vérification des présences;*
 - 3. Ordre du jour;*
 - 4. Adoption du rapport financier 2023;*
 - 5. Période de questions;*
 - 6. Levée de l'assemblée.*
-
-

RÉSOLUTION N°062-05-2024
ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER 2023

Attendu que conformément aux dispositions de l'article 176.1 du Code Municipal, le rapport financier pour l'Exercice terminé le 31 décembre 2023 est déposé devant le conseil municipal;

Attendu qu'un avis public ait été donné le 16 mai 2024 voulant que ledit rapport soit déposé lors de la présente séance, et ce, conformément au 2^e alinéa de l'article 176.1;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Francine Blais, conseillère
APPUYÉ PAR madame Nathalie Troquet-Marsh, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que la municipalité accepte le rapport financier 2023 tel que présenté.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

RÉSOLUTION N°063-05-2024
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTION

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Romuald Gallant, conseiller
APPUYÉ PAR monsieur Denis Rochette, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la séance du conseil soit levée à 16h24.

Monika Déraps
Greffière-Trésorière

Léonard Labrie
Maire